



**COMPTE-RENDU du Comité Social d'Administration  
Spécial Départemental (CSA-SD)  
du mardi 24 janvier 2023**

Le **mardi 24 janvier 2023**, un CSA-SD a été convoqué par la Directrice Académique, avec pour ordre du jour la préparation de rentrée 2023-2024 dans les collèges et les lycées.

**La Vendée se voit retirer 5 ETP par rapport à la rentrée dernière.**

**Une baisse des effectifs est attendue pour la rentrée 2023** selon le Rectorat (- 126 élèves). Si les prévisions se confirment, la Vendée connaîtrait pour la deuxième année une baisse de ses effectifs après celle de 327 élèves constatée à la rentrée 2022.

◆ **Dans les collèges** =

⇒ **Une nouvelle baisse des effectifs est attendue pour la rentrée 2023** selon le Rectorat (- 146 élèves). Si les prévisions se confirment, il s'agirait de la deuxième année de baisse dans les collèges (- 191 élèves constatés à la rentrée 2022).

⇒ Les 5 ETP sont retirés aux collèges.

⇒ La dotation allouée aux collèges recule de 76 h.

⇒ **Une attention particulière a été apportée aux établissements REP de notre département** : le collège Tiraqueau de Fontenay-le-Comte, le collège Pierre Mendès-France de la Chataigneraie et le collège Golfe des Pictons de l'île d'Elle.

⇒ Des moyens supplémentaires ont été alloués à quatre établissements dont les effectifs sont très proches du seuil sur plusieurs niveaux.

⇒ **Pour l'accueil des élèves à besoins particuliers, est créé un Dispositif « Nouvelle Chance » Collège au collège François Viète à Fontenay-le-Comte.**

→ Bien évidemment, **nous sommes revenus sur les annonces concernant le collège pour les dénoncer tant sur la forme que sur le fond.**

- Nous avons dénoncé la communication par voie de presse de la suppression de la technologie.
- Nous avons dénoncé une mesure retirant aux élèves la possibilité de découvrir une nouvelle dimension de la technologie qui participe à la compréhension du monde qui les entoure.

- Nous avons dénoncé une mesure en totale contradiction avec la volonté affichée du ministère de promouvoir les sciences.
- Nous avons dénoncé l'absence de textes réglementaires
- Nous avons interrogé la Directrice académique sur les conséquences de cette annonce sur les postes des collègues de technologie.
- Nous avons rappelé que l'heure hebdomadaire de consolidation ou d'approfondissement en mathématiques ou en français n'était financée qu'à moyens constants par redéploiement des heures de technologie.

**Nous avons dénoncé que ce sont bien des logiques budgétaires et de ressources humaines qui ont guidé ces annonces avant toute considération pédagogique.**

◆ **Dans les lycées =**

⇒ **Une stagnation des effectifs est attendue dans les LEGT (+ 40 élèves) et dans les LP (+ 7).**  
Une baisse de 27 élèves est attendue en POST BAC.

⇒ La dotation des LEGT est en recul de 120 h tandis que celle des LP augmente de 69 h. Le retrait des 120 h dans les LEGT par rapport à janvier 2022 s'explique par une prévision d'effectifs moins importante. En effet, en janvier 2022, 284 élèves supplémentaires étaient attendus contre 40 pour la rentrée 2023. Or, au final, au constat de rentrée 2022, on ne comptait que 3 élèves de plus dans les LEGT.

◆ **L'enveloppe d'IMP =**

⇒ **Les enveloppes d'IMP n'ont pas été déléguées aux établissements** en cette phase de préparation de rentrée.

**Les étapes à venir dans la préparation de rentrée**

⇒ **Dans vos établissements =**

Une commission permanente et un conseil d'administration doivent se tenir avant les vacances avec, pour ordre du jour, une proposition de ventilation de la DHG (Dotation horaire globale) et une proposition de TRMD (Tableau récapitulatif des moyens par discipline) qui en découle.

⇒ **Au niveau départemental =**

Un CSA-SD se tiendra le **lundi 13 mars** au cours duquel seront présentés les éventuels ajustements de moyens réalisés ainsi que les créations et suppressions de postes.

**Pour que nous puissions vous représenter au mieux, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour évoquer la situation de votre établissement, le résultat du vote sur la répartition de la DHG ... !**